

Loi Handicap 2020

Cours Pratique de 1 jour - 7h

Réf : HDC - Prix 2025 : 910€ HT

L'inclusion des personnes en situation de handicap est une priorité politique que la loi Handicap 2020 remet en avant. Cette formation est destinée aux professionnels des ressources humaines, aux référents handicap ainsi qu'à toute personne souhaitant mettre en œuvre une politique handicap active dans l'entreprise.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Appliquer les nouvelles réglementations concernant l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés

Mettre en œuvre les nouvelles possibilités offertes par la loi de 2020 pour dynamiser sa politique

Développer l'emploi direct et indirect dans sa politique handicap

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation concrète prenant appui sur une approche très opérationnelle de la mise en œuvre de la loi. Les échanges, les vidéos et les exercices réalisés en communs participent à l'émulation du groupe.

TRAVAUX PRATIQUES

Cette formation est fortement participative et incite à de nombreux échanges et exercices pratiques.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 01/2024

1) Maîtriser les évolutions de la Loi Handicap 2020

- Situer les enjeux des lois handicap dans le contexte actuel.
- Identifier les évolutions et les tendances en matière d'emploi de travailleurs handicapés.
- Mesurer l'impact de ces évolutions sur l'entreprise.
- Optimiser son obligation d'emploi de travailleurs handicapés.
- Impliquer les managers et les équipes.
- Déclarer son obligation d'emploi dans la DSN.

Travaux pratiques : Travaux pratiques/étude de cas. Construire l'organigramme des acteurs externes et de leurs mouvements en 2020.

2) Dynamiser votre politique de handicap

- Accompagner les nouveaux référents handicap pour toute entreprise de plus de 250 salariés conformément aux obligations.
- Appliquer les évolutions concernant les conventions AGEFIPH et les accords agréés.
- Construire une politique active de recrutement et de maintien dans l'emploi.
- Mettre en place et gérer ses tableaux de bord pour dynamiser son réseau interne et suivre les actions.

Travaux pratiques : Étude de cas. Les stagiaires travaillent en petits groupes sur des cas concrets auxquels ils devront faire face dans l'entreprise à partir de fiches outils fournies par le formateur.

3) Développer et maîtriser l'emploi direct

- Intégrer les outils de GPEC dans sa politique de handicap.
- Prendre en compte la loi pour choisir son avenir professionnel dans sa politique de handicap.

PARTICIPANTS

DRH, RRH, référent handicap et/ou diversité en entreprise ainsi que toute personne souhaitant mettre en œuvre une politique handicap active dans l'entreprise.

PRÉREQUIS

Connaître les fondamentaux de l'emploi des travailleurs handicapés en entreprise.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...
Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

- Faciliter, accompagner et expliquer les bénéfices d'une démarche de reconnaissance de qualité de travailleur handicapé.
- Intégrer des stagiaires en situation de handicap construire son réseau d'écoles.
- Maintenir et développer l'emploi direct sans discriminer.

Mise en situation : Jeux de rôle sur des actions de recrutement et des situation de maintien dans l'emploi.

4) Développer et maîtriser l'emploi indirect

- Intégrer le secteur protégé et adapté ainsi que comprendre ses particularités.
- Appliquer les nouvelles minorations de la loi de 2020.
- Réussir ses partenariats avec les ESAT, les EA et les Travailleurs indépendants handicapés.
- Associer la direction des achats et les services généraux dans une politique d'achats responsables.
- Asseoir sa marque employeur par le biais de ces collaborations et de la cotraitance.

Etude de cas : Travail en binôme et présentation au groupe de cas d'achats concrets (cahier des charges, référencement du fournisseur, acteurs et prescripteurs à sensibiliser, outils et incontournables...).

LES DATES

Nous contacter